Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 28 juillet 2021

Le maire de Bollène s'inquiète de l'impact de la déviation de Suze-la-Rousse



Informé par courrier par le Conseil départemental de la Drôme d'un projet de future déviation de Suze la Rousse, Anthony Zilio, maire de Bollène, s'inquiète des conséquences que pourrait avoir cette infrastructure sur le territoire de la CCRLP (Communauté de communes Rhône Lez Provence).

« A plusieurs reprises, j'ai fait part aussi bien à mes interlocuteurs du Conseil départemental de la Drome, au maire de Suze la Rousse ainsi qu'aux autorités administratives de mon opposition à ce projet, rappelle Anthony Zilio, maire de Bollène et également président de la CCRLP (Communauté de communes Rhône Lez Provence). Cette déviation aurait pour conséquences de déporter significativement les flux routiers sur la commune de Bollène et notamment sur notre entrée de ville située, avenue Emile-Lachaux à proximité du groupe scolaire Duffaux. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 28 juillet 2021

Ce projet de contournement Sud du village de Suze-la-Rousse a pour objectif de réduire le trafic dans ce village du Sud-Drôme, situé sur l'axe Bollène-Nyons (route départementale 94) et traversé par près de 9 200 véhicules par jour. Cet investissement de l'ordre de 7M€ prévoit notamment d'aménager une déviation d'une longueur de 2,2 km comprenant 3 giratoires.

Accroissement de la pollution aux particules fines

« A l'heure où nous travaillons activement à l'amélioration des mobilités sur notre territoire, ainsi qu'à la sécurisation de nos déplacements et à la préservation de notre environnement, cette information sonne comme un coup de tonnerre, dénonce le maire de Bollène également nouveau conseiller départemental de Vaucluse. En effet, déjà confrontés à un nombre croissant de flux routiers et de poids lourds importants sur notre territoire, une telle décision conduirait à une aggravation (+180 poids lourds/jour) des difficultés de circulation sur l'entrée Est de Bollène avec pour conséquence principale un accroissement de la pollution aux particules fines dans ce secteur de notre commune. Cette artère n'étant pas calibrée actuellement pour accueillir une telle fréquentation, nous assisterions à une asphyxie des quartiers environnants à laquelle s'ajouteraient des nuisances liées au trafic routier, sans parler bien entendu de la dangerosité liée au passage des véhicules au droit des foyers bollénois situés sur la RD94. »

Bollène fait appel à l'avocate Corinne Lepage

En conséquence, la commune vient de décider de faire appel à l'avocate Corinne Lepage, ex ministre de l'Environnement, qui a déjà collaboré avec Bollène par le passé.

« J'ai pris attache auprès de Maitre Corinne Lepage afin qu'elle défende, comme elle l'a fait par le passé dans le dossier du gazoduc Eridan, les intérêts de notre commune et de notre population, confirme Anthony Zilio. On ne peut résoudre ses propres difficultés en les déplaçant de façon unilatérale chez le voisin vauclusien. Les Bollénoises et les Bollénois peuvent compter sur ma détermination à combattre avec force, et tant que cela sera nécessaire ce projet »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !